



## Offre d'emploi

### POMPIERS

Service de la protection contre l'incendie

#### Deux (2) postes permanents - 40 heures / semaine

La municipalité de Lac-Beauport dispense des services à une population de près de 8000 citoyens. Avec la restructuration du service, nous recherchons présentement des candidats ayant le goût de relever des défis et de se joindre à une équipe dynamique pour occuper deux (2) postes permanents à temps plein de soir et de jour sur rotation.

#### DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Relevant des officiers du Service de la protection contre l'incendie, vous participerez aux opérations de lutte contre l'incendie notamment par la protection des vies, des biens ainsi qu'aux activités relatives à la sécurité civile. De plus, vous participerez à l'application des différents programmes de prévention et à l'entretien de la caserne, véhicules et équipements utilisés dans le cadre de vos fonctions.

#### EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires V (DES) ou l'équivalent reconnu par les autorités compétentes.
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 4A et 5.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire.
- Posséder un véhicule.
- Avoir son domicile à **moins de 8 km** de la caserne du Service de la protection contre l'incendie (75, chemin du Tour-du-Lac).
- Détenir un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie (DEP) **ou** détenir un certificat de pompier II émit par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).
- Détenir un certificat d'opérateur d'autopompe (atout).
- Détenir un certificat en désincarcération (atout).
- Détenir un certificat d'opérateur de véhicule d'élévation (atout).

#### QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Être en bonne condition physique.
- Savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Être capable d'intervenir en situation d'urgence et effectuer des tâches avec précision et rapidité.
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe.
- Posséder un grand sens des responsabilités et un très bon jugement.
- Faire preuve d'éthique professionnelle.
- Passer avec succès une série de tests de sélection ainsi qu'un examen médical.
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée comme un atout.

## **CONDITIONS SALARIALES**

Entre 24,13 \$/h à 28,84 \$/h (2019), selon les conditions de travail en vigueur au Service de la protection contre l'incendie de la Municipalité de Lac-Beauport.

## **POSTULER**

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir **son curriculum vitae, une lettre d'intérêt ainsi que les copies des attestations de formation requises** en postulant en ligne. Pour ce faire, vous devez accéder au site Internet de la municipalité à l'adresse suivante :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/>

Au plus tard à **13 h le vendredi 8 novembre 2019**. Seules les personnes sélectionnées recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste Dany Dion, directeur du Service de la protection contre l'incendie.